

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE MIXTE DE PERMIS D'URBANISME (PU12375) ET D'ENVIRONNEMENT (PE1849)

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: Avenue des Casernes 43 - 45

Objet de la demande:

URBANISME: transformer un rez-de-chaussée commercial situé au 43-45 Avenue des Casernes à 1040 Etterbeek en un espace dédié à une activité de car-wash

ENVIRONNEMENT: Transformation d'un Rez-de-Chaussée commercial en un car-wash

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone:

PRAS: espaces structurants, zones d'équipement d'intérêt collectif ou de service public, zones d'habitation

Motif(s) principal(aux) de l'enquête:

- application de la prescription particulière 2.3. du PRAS (superficie de plancher des commerces comprise entre 150 et 300 m²);
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- art 176/1 MPP dans le cadre d'un projet mixte qui requiert à la fois un permis d'environnement de classe 1B ou 1A et un permis d'urbanisme Articles 40 et 41 de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

L'enquête publique se déroule du 18/08/2025 au 16/09/2025.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 30 septembre 2025, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 16/09/2025** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 14/07/2025

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.